



OFFRE D'EMPLOI

*Chargé(e) de projet : Plan Départemental
pour la Protection du milieu aquatique
et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)*

I. Présentation de la Fédération

La Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA 68) est une association d'utilité publique assurant des **missions d'intérêt général**. La Fédération assure tout un panel de missions dont la principale est de **protéger et de valoriser le patrimoine piscicole et les milieux aquatiques du Haut-Rhin**. Pour mener à bien ses missions multiples, la Fédération de Pêche du Haut-Rhin compte une dizaine de salariés, organisés en 4 Pôles spécifiques : Garderie, Animation/Développement du Loisir/Éducation à l'Environnement, Technique et Administratif.

Vous souhaitez intégrer une structure jeune, dynamique et innovante en plein développement ? Rejoignez-nous !



Fédération
du Haut - Rhin
pour la pêche et la protection
du milieu aquatique

Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

47, rue de la commanderie - 68500 GUEBWILLER
03.89.60.64.74 - www.peche68.fr - contact@peche68.fr

II. Description de l'offre et des missions confiées

Activité principale :




La mission du (de la) chargé(e) de mission sera d'élaborer le nouveau « Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles » (PDPG).

Elaboré en concertation avec les AAPPMA, selon la trame de document cadre national, **notre PDPG deviendra la référence départementale pour nos structures et partenaires en matière de restauration des milieux aquatiques et de gestion de la ressource piscicole.**





Ce document de référence, en termes de gestion et de préservation des milieux aquatiques, est inscrit dans la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016 et est soumis à l'approbation du préfet. Basé sur une méthodologie validée par la FNPF, il repose sur un diagnostic précis de l'état des milieux naturels (qualité et fonctionnalité des habitats naturels des cours d'eau) et de leurs bioindicateurs (peuplements piscicoles).

Le PDPG doit permettre de définir des objectifs communs et des actions prioritaires à mener sur 5 ans, axées sur la restauration et la conservation des milieux aquatiques mais aussi sur la gestion raisonnée de leurs ressources piscicoles. Les phases clefs du projet sont les suivantes :



1) Phase 1 : Etat des lieux & diagnostic

-  Recueil de données & synthèse bibliographique : travail de recherche et de compilation des informations disponibles et nécessaires pour la réactualisation du PDPG
-  Définition des unités de gestion en fonction des milieux
-  Diagnostic des populations piscicoles et des milieux aquatiques complet du département : Évaluation de l'état des milieux aquatiques à travers l'étude des populations de poisson et leur état mais aussi d'autres indicateurs à disposition (ADNe, réseau thermique, données pêches, cartographies des habitats, lectures des écailles, etc.)

2) Phase 2 : Proposition & rédaction des plans de gestion

-  Synthèse des résultats par contexte
-  Conception des plans de gestion : identification et proposition des actions techniques à mettre en œuvre
-  Valorisation des données sous SIG en relation avec l'UBRM dans le cadre du « webPDPG » régional (un portail en ligne unique pour visualiser l'ensemble des résultats de manière dynamique et moderne).
-  Mise en place et animation du comité de pilotage du PDPG regroupant les partenaires et institutions (CD88, DDT88, OFB, DREAL, VNF, AERM, etc.)

3) Phase 3 : Valorisation

-  Diffusion & valorisation du PDPG – faire vivre le document !
-  Validation du programme d'actions du PDPG par le COPIL et mise en place de la procédure d'approbation par le préfet du Haut-Rhin

Le (la) salarié(e) aura une grande liberté d'action et de proposition. Il, ou elle, pourra s'essayer, selon sa proactivité, à de multiples approches novatrices et formatrices - l'objectif étant de produire un document scientifique réellement vivant.

Un plan de gestion fait avec tous et pour tous !

Activités secondaires :

- ✍ Soutien ponctuel aux autres missions du Pôle Technique (campagnes de pêches électriques, études des lacs de montagnes, études ADN, études scalimétriques, état de santé des poissons sauvages, travaux, etc.)
- ✍ Participation possible à des réunions techniques
- ✍ Participation ponctuelle possible aux manifestations de la Fédération (salon, conférences, etc.)

III. Profil recherché

- ✍ Niveau Bac+3 ou plus requis en écologie des milieux aquatiques
- ✍ Bonnes connaissances en diagnostic des écosystèmes aquatiques et en hydrobiologie
- ✍ Connaissances en halieutisme, en organisation du Loisir pêche et en réglementation
- ✍ Connaissance en plan de gestion ou en élaboration de plan de gestion
- ✍ **Compétences et expérience des outils informatiques statistiques et de cartographie (Qgis, R et Rstudio notamment)**

IV. Conditions du poste

- ✍ **Conditions** : CDD de 18 mois
- ✍ **Localisation** : Poste basé au siège, à Guebwiller (68500)
- ✍ **Prise de poste souhaitée** : Octobre-Novembre 2024. Flexibilité possible
- ✍ **Horaires** : Temps plein du lundi au vendredi dans la limite légale de 35 heures
- ✍ **Positionnement** : Niveau IV, échelon à définir selon l'expérience et la Convention Collective des Structures Associatives de la Pêche de Loisir (SAPL)
- ✍ **Salaire** : Salaire brut mensuel minimum de 2 022.77 €, à ajuster selon expérience
- ✍ **Primes** : 13^{ème} mois & prime de satisfaction/investissement
- ✍ **Participation aux frais de transport** par l'employeur
- ✍ Possibilités de **télétravail dans la limite de X jours / semaine**
- ✍ Accès à des **formations**.

V. Candidatures

CV et lettre de motivation + Exemples de rapports réalisés par vos soins

Le tout est à envoyer en un 1 mail unique à :

responsable.technique@peche68.fr

directeur-fd68@peche68.fr

Date limite de réception des candidatures : le 30 septembre 2024

mais analyse des candidatures et entretiens au fil de l'eau



Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

47, rue de la commanderie - 68500 GUEBWILLER
03.89.60.64.74 - www.peche68.fr - contact@peche68.fr